

## La lettre d'actualité européenne

Du mois de février

N° 02-1 - 15 février 2013

### **Triste quinzaine pour l'Europe !**

*Voici un numéro couvrant l'actualité européenne de la première quinzaine du mois de février.*

*Celui-ci évoque trois faits majeurs : le discours du président de la République française devant le Parlement européen, la proposition de loi sur la modification du mode de scrutin électoral pour la désignation des députés européens et le mauvais compromis sur les perspectives financières 2014/2020.*

*Autant de points qui ne soulèvent pas l'enthousiasme, mais qui confortent l'envie d'expliquer, l'envie de dialoguer, l'envie de défendre cette unité européenne indispensable à l'avenir de nos vieux pays et de leurs populations.*

*Bonne lecture à toutes et à tous*

**Alain REGUILLON**

### **Discours du président Hollande devant le Parlement européen : de bonnes intentions, mais pas de propositions !**

Pour celles et ceux qui se satisfont de l'engagement européen de la France dans la configuration actuelle d'une association d'États, ils peuvent saluer le discours prononcé le 5 février 2013 par le président de la République. Pour les autres, l'exercice est un peu court !

L'attachement de la France à l'Union a été clairement exprimé : « *Je m'adresse à vous comme le représentant d'une nation, qui a lié son destin à celui de l'Europe, et qui porte, encore aujourd'hui, une responsabilité particulière* ».

Le fait d'employer le mot « nation » plutôt que « pays » ou « État », dénote un sentiment de souveraineté qui est toujours dommageable au rapprochement avec d'autres et qui ne laisse pas présager un transfert de souveraineté. En disant que la France porte, encore aujourd'hui, une responsabilité particulière, le Président dit vrai. Mais rien dans son discours ne laisse entendre que cette responsabilité portera la France à prendre les initiatives dont l'Europe a besoin et que le monde attend.

*Les propos tenus dans cette publication n'engagent que leurs auteurs*



Union of European Federalists  
Union des Fédéralistes Européens  
Union der Europäischen Föderalisten



**PRESSE FEDERALISTE**

13, rue de l'Arbre-Sec - 69001 LYON

Diffusion : [www.pressefederaliste.eu](http://www.pressefederaliste.eu) et [www.uef.fr](http://www.uef.fr)

ISSN : 2119-2847

« [...], l'Europe doute d'elle-même, hésite sur ses choix, pratique tantôt la fuite en avant, tantôt l'immobilisme, elle met trop de temps à prendre des décisions majeures [...]. »

Il est aisé d'applaudir à une telle affirmation ! Mais à qui la faute de tels manquements ? Aux États bien sur ! Et la France n'est pas le dernier à avoir freiné des orientations ambitieuses et des décisions rapides. Quant aux États, par qui sont-ils représentés ? Par les chefs d'État et de gouvernement ! Et quand le Président dit : « *L'intérêt national est en train de prendre le pas sur l'intérêt européen* », au sein de quelle instance cet « intérêt national » est-il le plus exprimé si ce n'est au Conseil européen !

Cela me conforte dans l'idée que cette instance n'a pas lieu d'être ; elle doit être supprimée.

Le chef de l'État pose aussi la question de savoir : « *Comment faire pour retrouver l'adhésion, pour faire ressurgir l'envie d'Europe...* », et il appelle ses homologues, la Commission et le Parlement européen à résoudre cette question.

Pour ce qui est de la Commission, je dirai que ce qui lui manque le plus, c'est la liberté d'agir selon les pouvoirs que lui confèrent les traités. La personnalité de son président, qui a abdicqué devant le Conseil européen, et le nombre trop important de ses membres sont les principaux handicaps, malgré la qualité du travail fourni par nombre de commissaires.

Pour le Parlement, je regrette que les groupes politiques n'aient pas chacun une vision plus établie du type d'Europe qu'ils devraient défendre. La culture du compromis va trop loin au sein de l'hémicycle et la combativité des députés est trop émoussée par la soumission à leur pays d'origine via les partis nationaux qui les désignent ; ils ne sont pas à la hauteur du mandat qu'ils ont reçu. Je porte un jugement sévère sur la majorité des députés français qui ne siègent à Strasbourg que parce qu'ils n'ont pu siéger à Paris. Leur souci n'est pas l'Europe, mais bien de revenir au plus tôt sur la scène nationale, comme si elle présentait encore un intérêt pour l'avenir. Autre mauvaise pratique à bannir, celle du retour au Parlement européen d'un ministre perdant son portefeuille et qui, pour l'honorer, avait démissionné de son mandat de député européen.

Quant à ses homologues –chefs d'États et de gouvernement- s'ils ne manquent pas de qualité politique, aucun ne dispose d'une stature d'État. Aucun n'a la vision qu'il faudrait. Aucun n'a le charisme propre à entraîner les peuples sur la voie de l'avenir. Alors, de ceux-là, il ne faut rien attendre et je persiste à dire qu'institutionnaliser le Conseil européen fut, non pas une erreur, mais une faute.

Le Président égrène les décisions prises pour répondre à la crise : adoption du « six pack », création du Mécanisme européen de stabilité et du Traité budgétaire, de la supervision bancaire ; il se félicite des interventions de la Banque centrale européenne qui ont calmé les marchés ; il note : « *C'est le défi de la croissance et de l'emploi que nous devons relever* » et il parle alors du désendettement, de la lutte contre le chômage et la précarité, du nécessaire ajustement conjoncturel qui doit accompagner les pays à redresser leur situation ; il parle encore de coordination des politiques économiques et de l'indispensable solidarité entre les pays bien portants qui devraient relancer leur demande intérieure pour permettre à d'autres un retour à l'activité.

Il est bien de rappeler ce qui a été fait et ce qui devrait être mis en œuvre. Mais où sont les propositions ?

Monsieur Hollande dit encore qu'il faut réfléchir à la place de notre monnaie dans le monde et que celle-ci ne doit pas subir la loi des marchés. Il ajoute qu'il faut réformer le système

monétaire international. Certes ! Mais ce n'est pas au Parlement européen qu'il faut le dire. C'est à ses homologues du Conseil européen et dans les instances internationales, qu'il s'agisse du G8 ou du G20 ; c'est là qu'il faut s'activer avec le poids que confère une unité européenne qui, il faut bien l'admettre, sur ces questions, n'existe pas.

Suit alors un long développement sur l'approfondissement de l'Union économique et monétaire. Il faut applaudir l'énumération des actions énoncées selon deux principes que je fais mien : l'intégration et la solidarité. Bravo ! Mais où sont les orientations politiques qui en découlent ?

Parlant du cadre financier 2014/2020, il dit qu'il faut préserver les politiques de cohésion et agricole ; qu'il faut prolonger le Pacte de croissance par l'augmentation des moyens pour l'innovation, les infrastructures, les nouvelles énergies ; qu'il faut soutenir les Européens les plus fragiles ce qui implique le soutien à l'emploi et que, dans la négociation, les rabais aux contributions nationales ne doivent plus augmenter et qu'il faut doter le budget de ressources propres.

Trois jours après, que reste-t-il de ce discours ? Rien de ce qui était affirmé n'a été tenu. Je ne doute pas que le Président ait négocié ferme sur ces questions. Je regrette qu'il ait cédé à un mauvais compromis. Il eut été de l'honneur de la France de ne rien accepter et de se retirer en renvoyant l'adoption du Cadre financier, donc du budget, aux seules autorités législatives qui, de par les traités, en ont la responsabilité : le Parlement européen et le Conseil de l'Union.

Passant de l'économie et des finances à la politique, le Président dit : *« Au-delà des choix budgétaires, c'est une conception de l'Europe qui est en débat, et je veux vous livrer la mienne. L'Europe ne peut se contenter d'être un marché, un budget, une monnaie, aussi précieux soient ces instruments, elle ne peut pas non plus être une somme de traités, un ensemble de règles, nécessaires, pour vivre ensemble. L'Europe ne peut être une addition de Nations, chacune venant chercher dans l'Union ce qui lui serait utile pour elle et pour elle seule. L'Europe, parce que c'est son histoire, parce que c'est son destin, est avant tout une volonté politique, c'est-à-dire un engagement où chacun accepte l'équilibre des droits et des obligations, où les règles sont respectées, où la confiance crée la solidarité, c'est-à-dire un projet dont on ne peut pas discuter sans cesse des acquis et remettre tout en cause à chaque étape ».*

L'analyse est bonne. Vient alors la conception « hollandaise » de l'Europe et là, rien ne va plus.

Que propose le Président qui refuse une Europe à deux vitesses –tout en demandant des institutions distinctes pour l'euro-groupe !- : une Europe à dérailleurs démultipliés. Il veut favoriser l'Europe des « coopérations renforcées », celle qui a fait Schengen, l'euro, la taxe sur les transactions financières. Cela n'est pas une réponse politique ! Les coopérations renforcées sont des outils propres à régler un problème ponctuel ; cet outil n'a pas vocation à devenir un système. S'il a pu aider à avancer dans quelques domaines, il n'est pas adapté à l'ordre mondial qui se dessine en dotant l'Europe d'un trait de plus en plus fin que le mouvement du monde finira par effacer.

Le Président ne répond pas à la question qu'il pose. Il ne dit pas quelle est sa conception de l'Europe. L'ex-premier secrétaire du parti socialiste, traumatisé par la division de son parti en 2005, a pris, dans le domaine européen, le pas sur le président de la République française : ce n'est pas acceptable.

Parlant des élections européennes, le Président dit : *« Je souhaite que les élections européennes de l'année prochaine, soient l'occasion d'un grand débat sur l'avenir de l'Europe, qui permettra de déterminer les politiques que nous aurons –sans doute- et surtout l'architecture que nous aurons à proposer ».*

Je le souhaite ardemment et c'est pourquoi j'en accepte l'augure ; j'applaudirai si l'exercice est réussi.

Évoquant l'intervention de la France au Mali, il souligne que c'est une décision prise au nom de l'Europe et de la communauté internationale. Faisant état de l'engagement nécessaire de l'Europe pour assurer l'intégrité des territoires susceptibles de tomber aux mains de terroristes, il dit combien l'Europe est attendue aussi pour lutter contre les inégalités, pour s'engager pour le développement du Sahel et pour défendre ses valeurs à travers le monde. Il dit qu'il faut « [...] élaborer une stratégie commune pour conduire une véritable politique extérieure, pour avoir une défense européenne ». Là encore, je veux bien en accepter l'augure et j'adhère pleinement à cette volonté. Mais comment cette volonté pourrait-elle se manifester sans Union politique ? Comment avoir une défense commune sans transfert de souveraineté ? Comment imaginer une telle perspective sans autorité politique autre que celle réduite à l'addition de vingt-sept, bientôt vingt-huit, capitaines aux visions divergentes ?

En conclusion, le Président appelle à l'ouverture d'un nouveau chemin. Il dit : « [...] toute avancée européenne doit correspondre à une nouvelle étape de la démocratie ». Il ajoute à l'attention des députés : « Pour accomplir le projet européen, pour faire avancer la démocratie, c'est vous qui allez décider ».

Pour ma part, je pense que la décision appartient aux peuples européens qui, par délégation, confieront aux députés européens, avec des députés nationaux, le soin, à partir de juillet 2014, de rédiger une Constitution pour un État fédéral européen.

Sans organisation politique continentale de l'Europe, il est vain, pour les pays qui composent l'Union, de prétendre à jouer la moindre partition dans l'orchestre du monde.

## **Il faut maintenir les circonscriptions interrégionales**

Le choix du mode de scrutin relatif à l'élection des députés européens est de la compétence de chaque État membre de l'Union. En France, c'est la loi du 11 avril 2003 qui a instauré l'élection dans huit circonscriptions interrégionales : Nord-Ouest, Est, Massif central-Centre, Sud-ouest, Sud-est, Ile de France et Outre-mer.

Quelques députés nationaux ont déposé une proposition de loi demandant le rétablissement de la circonscription nationale, système utilisé de 1979 à 2004.

Le motif : constater l'échec de la tentative de rapprochement entre les électeurs et leurs élus au Parlement européen ; rétablir la République unitaire et effacer le démembrement du peuple français.

Tout dans cette démarche dénote l'aveuglement de parlementaires jacobins qui n'ont pas encore compris que le

centralisme induit la décadence alors que la décentralisation suscite l'innovation et la responsabilité.

La décentralisation ne démembre pas le peuple français : elle l'interpelle ; elle le responsabilise.

Et si la circonscription interrégionale n'a pas produit tous ses effets, c'est que les députés européens n'ont pas suffisamment investi le terrain et que les citoyens, non par désintérêt, mais par paresse, n'ont pas suffisamment interpellé leurs représentants au Parlement européen.

Ce n'est pas en creusant la distance entre le citoyen et l'élu que l'on améliorera les choses. Chacun, à son niveau, doit faire son examen de conscience et prendre ses responsabilités. Celle du député est d'être seulement député et rien d'autre ; celle des citoyens est de se ré-intéresser à la chose publique et de cesser de geindre que tout va mal, sans s'impliquer ne serait-ce qu'en allant voter.

Quant au débat, il ne doit pas être national, mais européen, les candidats devant, sur le territoire de leur circonscription, relayer et expliquer le projet présenté par la formation politique qu'ils représentent.

Il convient donc de s'opposer fermement au retour de la circonscription nationale et demander, tout aussi fermement au futurs élus européens de mieux investir leur circonscription, bien que je reconnaisse que l'importance géographique de celle-ci ne rend pas la tâche aisée. Une circonscription nationale rendra cette présence encore plus difficile, d'autant que nous risquons d'avoir une surreprésentation de l'Île de France au détriment de nombreuses régions.

Mesdames et messieurs les parlementaires français, rejetez la proposition qui vous est présentée, car elle va à l'encontre d'une France plus moderne, plus dynamique, plus respectueuse de la démocratie et de la citoyenneté.

## **Perspectives financières 2014/2020 :**

### ***Les raisons de l'échec***

Ainsi ils ont échoué ! Ils, ce sont les chefs d'État et de gouvernement réunis en Conseil européen les 8 et 9 février. Cette manière de faire – celle d'adopter un cadre financier pour 7 ans, c'est-à-dire un budget pluriannuel – n'est pas respectueux de la démocratie.

Selon les traités, la compétence budgétaire appartient au Parlement européen (chambre des citoyens) et au Conseil de l'Union, (chambre des États). A partir d'une initiative de la Commission européenne – rôle que lui attribuent les traités -, ce corps législatif débat, amende et adopte le budget. C'est ce qui se pratique chaque année.

Mais alors, pourquoi ce rôle législatif est-il limité par un cadre prédéterminé, décidé par un cénacle de roitelets qui n'ont pour objet que de contribuer le moins possible et de recevoir le maximum. Ce piège budgétaire est le résultat de la diminution

progressive des ressources propres de l'Union : droits de douane, droits agricoles et TVA pour l'essentiel.

Les droits de douane ont diminué sous le triple effet de l'élargissement, de la création de l'espace économique européen (EEE) et surtout, des accords commerciaux conclus avec le reste du monde dans le cadre de l'organisation mondiale du commerce (OMC).

Les droits agricoles ont subi le même sort avec l'abandon de la préférence communautaire, l'unicité du marché intérieur et les accords de l'OMC.

Quant à la TVA qui devait alimenter le budget par le reversement de 1,6% de ce que perçoivent les États, elle n'a, en réalité, jamais atteint ce seuil.

A partir de 1988, pour pallier ce manque de ressources propres, les États ont décidé de compenser cette baisse par une contribution directe de chacun à proportion de sa richesse nationale. C'est ainsi que l'Allemagne, la France, l'Italie, la Grande-Bretagne et à présent la Pologne sont des contributeurs nets, c'est-à-dire qu'ils versent davantage qu'ils ne reçoivent.

Avec ce système, le pourcentage de contributions directes des États atteignant 75 % du budget, chacun essaie de le limiter, d'autant qu'en ces périodes de crises, l'austérité budgétaire est une réalité dans chaque pays membre.

Cela pourrait être compris si, dans un même temps, ces mêmes Chefs d'État et de gouvernement ne demandaient pas davantage à l'Union en lui fixant des objectifs qui forcément ont un coût.

Ainsi, en juin 2010, le Conseil européen a fixé des objectifs ambitieux à dix ans afin que l'Union mette en place des politiques performantes pour créer des emplois, développer la recherche et l'innovation, améliorer nos systèmes d'éducation et de formation, enrayer la pauvreté.

Si ces objectifs ont été fixés, c'est parce que le Conseil européen a bien conscience que les solutions de sorties de crise et la prospérité des Européens n'a pas d'autres voies que celle d'une organisation continentale face au reste du monde où les pays émergés demandent désormais leur part de gâteau. Cette part sera d'ailleurs revendiquée par de plus en plus d'humains et risque bien de n'être pas suffisante quant l'Afrique s'éveillera.

Tout ce qui est engagé dans un État n'a aucune chance de réussir considérant que plus de 60% des productions des uns et des autres sont échangées sur le seul marché européen. Immanquablement cela crée une interdépendance que chacun reconnaît tout en essayant de l'ignorer, avec toutes les conséquences désastreuses que cela à, notamment en terme de chômage et de pauvreté.

C'est pourquoi le marchandage auquel nous avons assisté n'est pas digne; il est irresponsable: c'est à désespérer des Politiques!

### ***Ce qu'il eut fallu faire***

La première anomalie dans ce système est d'adopter des perspectives qui ne correspondent ni au mandat de la Commission chargée de gérer le budget, ni à celui du Parlement européen chargé de le Co-décider et d'en contrôler l'exécution.

Il aurait fallu, considérant les incertitudes économiques, se mettre d'accord pour deux ans soit pour la période 2014/2015.

Les élections européennes ayant lieu au mois de juin 2014 et la Commission étant renouvelée dans les mois qui suivent, leur première action devrait être :

- 1) d'évaluer l'état d'avancement des objectifs Europe 2020 et d'en réajuster le contenu si nécessaire,
- 2) fort de cette évaluation et d'un cadrage plus affiné, de décider de la masse budgétaire utile, considérant aussi la situation économique et sociale, à atteindre les objectifs,

- 3) d'adopter, en codécision avec le Conseil de l'Union, selon la procédure budgétaire ordinaire, le cadre financier décliné selon les priorités politiques à mettre en œuvre,

Tout cela étant annoncé au moment des élections européennes, pour peu que les formations politiques et les candidats soient sérieux et proposent de vraies perspectives d'avenir à leurs élections.

- 4) De faire désormais coïncider le cadre financier pluriannuel avec le mandat du Parlement européen, c'est-à-dire de le ramener à cinq ans au lieu de sept.

A terme, il faudra bien adopter un impôt européen qui lie plus directement le citoyen à l'Union.

### ***Que fera le Parlement européen suite au vote du Conseil européen***

Les besoins évalués par la Commission étaient de 1025 milliards d'euros. Par rapport à la période 2007/2013, l'écart est moindre sauf que les moyens utiles à la politique de cohésion que la Commission avait évalués à 452 milliards sont les plus amputés ce qui amoindrit la solidarité entre les Etats et freine la croissance puisque ces sommes vont à l'investissement, à la recherche et à la formation.

Avoir privilégié la politique agricole est une faute majeure car si la PAC privilégiait la dimension régionale des marchés avec une production raisonnée et des circuits courts de transformation et de distribution, de grandes économies seraient possibles.

Il reste un espoir de voir cet accord rejeté. Les présidents des quatre principaux groupes politiques du Parlement ont signé une déclaration commune le demandant. Les députés iront-ils jusqu'à rejeter ce cadre financier? Il faut l'espérer! Mais à un an des élections et le souci, pour la plupart, d'être reconduits par les partis...nationaux, auront-ils ce courage?

**Le cadre financier 2014-2020**

<b>Les politiques</b>	<b>2007-2013</b>	<b>La décision du Conseil européen</b>	<b>% du budget</b>
PAC	420,60	373,40	38,90
Politique de cohésion	354,80	324,70	33,83
Croissance et compétitivité	91,50	125,70	13,10
Administration	57,00	61,60	6,42
Relations extérieures	56,80	58,70	6,12
Sécurité et citoyenneté	12,40	15,70	1,63
Totaux	993,10	959,80	100

**Rendez-vous à noter**

**Jeudi de l'Europe le 7 mars 2013 à 19 h 00**

247, rue Du Guesclin  
69003 LYON  
(Métro Guichard – ligne B)

Commentaires et analyses de l'actualité européenne du mois de décembre  
Par Alain Réguillon

Invité : Professeur **Jacques FAYETTE**

**« Réflexion sur les élections italiennes, conséquences pour l'Europe »**

**1<sup>ère</sup> Convention des fédéralistes européens**  
**Le samedi 16 mars 2013 dans les salons de l'Hôtel de ville de Lyon**

Organisée par l'Union des fédéralistes européens, cette Convention mobilisera de nombreux parlementaires venant d'Allemagne, d'Autriche, de Suisse, d'Italie et de Grande-Bretagne. De nombreuses associations européennes et françaises se sont associées à cette initiative : le Mouvement européen international, les Jeunes européens fédéraliste-Europe, le forum permanent de la société civile et bien sur les sections nationales de l'UEF-Europe, la liste n'est pas exhaustive.

Une table ronde offrira le témoignage de parlementaires vivant dans des pays fédéraux qui nous diront concrètement comment se prennent les décisions sur des questions intéressant directement les citoyens ; une deuxième abordera les questions sociales et examinera l'éventualité d'un Pacte social européen. Elle évoquera aussi une initiative citoyenne dont nos amis italiens sont à l'origine pour un grand plan de développement durable et pour l'emploi ; enfin, une troisième table ronde abordera des questions plus politiques sur le devenir de l'Union dans la perspective des élections européennes de 2013 et tentera de répondre à la question : « faut-il une avant-garde et laquelle pour une Europe fédérale ? ».

Pour plus de renseignements vous pouvez vous rendre sur le site de l'UEF-France : [www.uef.fr](http://www.uef.fr) ou retourner le coupon joint à :

**UEF-France**  
13, rue de l'Arbre-sec  
69001 Lyon



---

**Nom**

**Prénom**

**Adresse postale**

**Adresse courriel**

Souhaite recevoir le programme de la Convention des fédéralistes européens ainsi que les conditions de participation